

pas sur le devant du tramway, mais devant les roues de chaque côté. C'est plus simple et peut être plus pratique. On devrait bien en faire l'essai à Montréal.

Nous ne l'espérons guère, cependant, à moins que le propriétaire de l'invention ne trouve le moyen d'y intéresser quelqu'échevin. En attendant, nous nous contenterions du filet actuel qui vaut toujours mieux que rien du tout.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTÉAL.

L'excursion organisée par la Chambre de Commerce du District de Montréal a eu lieu jeudi de la semaine dernière. Le temps pluvieux de la matinée a malheureusement retenu chez eux un bon nombre de ceux qui se proposaient d'y prendre part; cependant la chambre peut se flatter d'avoir, malgré ce contretemps, réuni à bord du Trois-Rivières, une société d'élite où la qualité compensait largement le léger défaut de quantité.

Les dames qui ont bravé les menaces du ciel sombre et orageux pour orner de leur présence cette fête de famille, méritent des félicitations spéciales et, hâtons-nous de le dire, la bonne moitié des excursionnistes était composée de représentants du beau sexe. Aussi, tandis que les membres du conseil de la chambre et autres hommes sérieux parlaient de questions commerciales dans la cabine de l'entrepont, le grand salon du premier pont était occupé par des couples animés qui valsaient ou polkaient aux sons d'un orchestre très bien composé.

Nous félicitons sincèrement les organisateurs, et spécialement M. L. E. Morin jr., de la manière très entendue dont tout a été organisé et arrangé et nous souhaitons qu'ils y aient trouvé, outre le succès d'amusement qui est incontestable, un bon succès financier.

Mais on ne s'est pas uniquement amusé à cette excursion, ce qui aurait peut-être été préférable car bon nombre de membres de la chambre, occupés ou retenus ailleurs par leurs devoirs sociaux, n'ont pu prendre part à la séance extraordinaire de la chambre qui a eu lieu dans la soirée dans la cabine des dames. Or, à cette séance improvisée, on a mis sur le tapis un projet d'une envergure peu commune et qui a besoin, pour réussir, de l'appui sérieux, actif et généreux de tous les membres.

Il s'agit de l'achat d'un terrain tout à fait central, au coin de la rue St Jacques et de la côte St-Lambert, et de l'érection sur ce terrain d'un édifice pour la Chambre de Commerce du district de Montréal. Comme nous sommes du nombre des membres qui n'ont pu assister aux délibérations, nous ne pouvons donner aujourd'hui les chiffres qui ont dû être soumis à l'assemblée. Le terrain dont il s'agit couvre une superficie considérable que la chambre ne voudrait pas, sans doute, occuper toute; mais nous savons que, il y a deux ou trois ans, les agents chargés de la vente de ce terrain en demandaient \$7.00 du pied. Un site de 50 x 100, soit 5,000 pieds carrés, coûterait par conséquent \$35,000. En supposant que l'on ne payât que \$5.00 du pied, ce serait une dépense préliminaire de \$25,000. Mettons \$125,000 pour y construire quelque chose de convenable, c'est un capital de \$150,000 à trouver. Et la chambre n'a certes pas cette somme en caisse.

Le Board of Trade s'est construit un édifice qui lui a coûté environ un million et, quoiqu'il fut plus riche que la chambre de commerce, il lui a fallu, à lui aussi, trouver des fonds ailleurs. Si nous ne faisons pas erreur, il s'est procuré ces fonds de deux manières: par l'émission de parts ou actions donnant un droit de propriété aux souscripteurs dans l'édifice construit, et ensuite par l'émission d'obligations à 5 p.c. garanties par une hypothèque sur la propriété.

Ces deux ressources sont également à la disposition de la chambre de commerce; il ne s'agit, pour elle, que de trouver des souscripteurs. Il nous paraîtrait convenable d'égaliser à peu près les sommes demandées aux actionnaires et aux obligataires. Si l'on demandait plus aux derniers qu'aux premiers, il serait prudent de ne pas dépasser la proportion de deux cinquièmes pour les actionnaires et de trois cinquièmes pour les obligataires. Dans ces conditions, pourvu qu'il n'y ait ni extravagance ni *boodlage* dans la construction, les actions et les obligations offriraient un placement sûr pour lequel on pourrait trouver des souscripteurs parmi nos capitalistes canadiens. Pour payer 6 p. c. sur le capital que nous venons de mentionner, il faudrait un revenu de \$9,000 par année, ce qui n'est pas une impossibilité avec un édifice convenable dans une position aussi avantageuse.

Voilà, croyons-nous, sauf les chiffres qui sont de notre cru, les gran-

des lignes du projet soumis à la chambre. Il fallait, d'abord, s'assurer du terrain; moyennant un dédit de \$500, on pouvait avoir l'option d'acheter d'ici à trois ou quatre mois. Cette somme de \$500 a été souscrite séance tenante et nous avons lieu de croire que la chambre est maintenant en possession de l'option.

La chambre devra donc ne pas perdre de temps pour organiser la souscription du capital nécessaire à l'achat du terrain. Elle devra, cependant, se faire autoriser par le parlement fédéral pour ces opérations qui dépassent les pouvoirs conférés par l'acte général constituant les chambres de commerce, comme le Board of Trade l'a fait, d'ailleurs.

Nous souhaitons le meilleur succès à la chambre, et à son digne président, M. Hormisdas Laporte, qui s'intéresse vivement à la réussite de ce projet, et nous mettons nos humbles services à leur disposition, pour autant que nous pourrions les aider.

MODES ET NOUVEAUTÉS

Outre la soie de ver à soie, nous avons déjà la soie de bois. Les Italiens remettent à la mode l'antique étoffe de *Byssus*, ou soie de bivalves.

On vend, paraît-il, à Palerme, à Lucques et dans d'autres villes italiennes, des articles résistants, des châles, chaussettes, bonnets, gants, bourses, etc., qui seraient fabriqués avec des fils tirés d'un mollusque très répandu dans la Méditerranée et connu sous le nom de *pinna*.

Certains coquillages, la moule entre autres, secrètent pour s'attacher aux rochers des filaments souples et très résistants, le byssus, pour employer le mot propre. Ces fils sont d'une grande finesse, mais très courts. Il existe, cependant, des coquilles énormes chez lesquelles le byssus présente des dimensions utilisables. Tel est le cas pour le mollusque *pinna*, connu en France sous le nom de *jambonneau*, à cause de sa forme.

On trouve ce mollusque abondamment entre la Corse et la Sardaigne, les côtes d'Italie et de Sicile jusqu'à Malte, au milieu de forêts de plantes sous-marines, à une profondeur de 15 à 18 pieds. On détache la coquille avec un crampon en fer; elle adhère au rocher où elle est attachée par ses fils. On détache la touffe filamenteuse qu'on nettoie à l'eau de savon; puis on la peigne pour enlever les fils cassés ou trop épais; le résultat du peignage se